



A l'attention des président(e)s des clubs

Information importante concernant l'Assemblée Générale

Madame la présidente,
Monsieur le président,

La dématérialisation des licences ne permet plus aux délégués de les présenter, comme auparavant lors de l'émargement à l'assemblée.

Ainsi, lors de votre arrivée, pour pouvoir émarger, il conviendra :

1. Si vous êtes le président du club que vous représentez :

- De présenter une pièce d'identité **ou** un justificatif de licence (voir listing ci-dessous)

2. Si le président vous a donné pouvoir pour le représenter :

- De présenter le pouvoir que le président aura complété et qu'il aura dûment signé.

ET

- De présenter un justificatif de licence à savoir, au choix :

- La liste des licences du club sur laquelle vos nom, prénom, photo et numéro de licence apparaîtront (« listing officiel licenciés »)

OU

- Votre attestation de licence à partir de « MON COMPTE FFF »

OU

- Votre licence dématérialisée sur l'application Footclubs Compagnon (sur smartphone)